

DELIBERATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 septembre à 18h00, le Conseil de communauté, dûment convoqué le 12 septembre 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Le Ségur, sous la Présidence de Didier SOMEN.

MEMBRES DU CONSEIL					
Titulaires en exercice	55	Suppléant avec voix	1		
Titulaires présents	33	Voix délibératives	39		
Délégués avec pouvoir	5	Membres présents	34		

Titulaires présents : 36 (du début au point 4.6 - sauf au point 3.4 : 33), 35 (du point 5.1 à 8.1), 34 (du point 8.2 à la fin)

ASTIE Alain, BALARAN Jean-Marc (jusqu'au point 4.6), BARILLIOT Christine (pouvoir de NORKOWSKI Patrice), BARRAU Jean-Louis, BONFANTI Djamila, BORDOLL Christian, BOUSQUET Jean-Louis, BOUYSSIE François, CALMELS Thierry, CINTAS Jean-Marc, CLERGUE Jean-Claude, COURVEILLE Martine, DELPOUX Jacqueline, EMERIAUD Françoise, ICHARD Xavier, IMBERT Véronique, KOWALIK Jean-François (pouvoir de AZEMAR Jean-Louis), LEBLOND Nelly, MALIET Thierry, MANUEL Christian (pouvoir de CARMES Monique), MERCIER Roland, MILESI Marie, PUECH Christian, RECOULES Vincent, REDO Aline, SAN ANDRES Thierry, SANCHEZ Marie-Christine, SCHULTHEISS Pierre, SOULIE Jérôme (pouvoir de AUZIECH Cécile), TAGLIAFERRI Rosanne, TROUCHE Alain, VEDEL Christian, VIDAL Suzette.

Suppléant présent avec voix délibérative : 1

CAYRE Chantal (représente SENGES Jean-Marc)

Titulaires excusés: 19 (du début au point 4.6 – sauf au point 3.4: 22), 20 (du point 5.1 à 8.1), 21 (du point 8.2 à la fin)

AUZIECH Cécile (pouvoir à SOULIE Jérôme), AZEMAR Jean-Louis (pouvoir à KOWALIK Jean-François), BALARAN Jean-Marc (à partir du point 5.1), BARBE Christian, BEX Fabienne, CARMES Monique (pouvoir à MANUEL Christian), ESCOUTES Jean-Marc, HAMON Christian (pouvoir de SIBRA Jean-Michel - ne prend pas part au vote du point 3.4), MAFFRE Alain, MALATERRE Guy (à partir du point 8.2 - ne prend pas part au vote du point 3.4), MARTY Denis, MUNOZ Sonia, NORKOWSKI Patrice (pouvoir à BARILLIOT Christine), ORRIT Didier, PENA Sylviane, SELAM Fatima, SENGES Jean-Marc (représenté), SIBRA Jean-Michel (pouvoir à HAMON Christian), SOMEN Didier (ne prend pas part au vote du point 3.4), SOURDIN Anne, TESSON Régis, TOUZANI Rachid, VALIERE Jean-Paul.

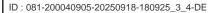
Suppléant présent sans voix délibérative : 0

Secrétaire de séance :

BOUSQUET Jean-Louis

DELIBERATION N° 18/09/2025-3.4 ATTRIBUTION DE FONDS DE CONCOURS

Le Président présente les demandes de financement de 3 communes, au titre des fonds de concours :



Commune membre	Projet	Budget global HT	Montant demandé	Montant proposé au CC
PAMPELONNE	Construction de vestiaires à la plaine des sports	613 052.83 €	15 000.00 €	15 000.00 €
COMBEFA	Réhabilitation de la salle des Associations et mise aux normes d'un espace sanitaire PMR	75 946.74 €	3 000.00€	3 000.00 €
TAIX	Construction d'une halle couverte permettant la construction d'évènements culturels en extérieur	245 489.68 €	15 000.00 €	15 000.00 €
		TOTAL	33 000.00 €	

Il est précisé que les crédits de paiements seront inscrits au budget 2025 et suivants sur l'autorisation de programme N°70 « Fonds de concours ».

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- APPROUVE l'attribution des fonds de concours tel que présentés ci-dessus.
- AUTORISE le Président à signer tout document relatif à cette décision.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre figure la liste et la signature des membres présents

> Certifié conforme, Le Président Didier SOMEN

> > Carmausin-Seles

Le secrétaire de séance Jean-Louis BOUSQUET